

Villemotier

BULLETIN MUNICIPAL



2016

SOMMAIRE



VIE MUNICIPALE

| | |
|---|-----|
| Mot du Maire | 3 |
| Budget 2016 | 4-5 |
| Travaux Réalisés : | |
| > Travaux du cimetière | 6 |
| > Le réseau d'eau s'étend | 7 |
| Travaux Prévus : | |
| > Cheminement Lotissement Bourg Habitat | 8-9 |

ÉVÉNEMENTS

| | |
|---|----|
| Mariages | 10 |
| Ecole de Musique | 11 |
| Naissance Association «Les p'tits Villemontois» | 12 |
| Cérémonie du 19 mai à la Stèle de St Germain | 12 |
| Monseigneur Pascal Roland en visite pastorale | 13 |
| Banquet des classes | 13 |
| CCAS | 14 |

SOCIAL AINÉS

| | |
|----------------------|----|
| ADMR | 15 |
| CAF | 15 |
| ADAPA | 16 |
| MARPA | 16 |
| AIN Domicile Service | 17 |
| REPAS | 17 |

SOCIAL JEUNES ET ENFANCE

| | |
|-----------------------|----|
| Mission Locale Jeunes | 18 |
| Petite Enfance | 19 |

CCCC

| | |
|---|-------|
| Renouvellement Contrat Enfance Jeunesse | 20 |
| Déchetterie Intercommunale | 21 |
| CA3B | 22-23 |

INFOS CITOYENNES

| | |
|-------------|----|
| Gendarmerie | 24 |
|-------------|----|

INFOS PRATIQUES

| | |
|-----------------------|----|
| Numéros Utiles | 25 |
| Correspondants Presse | 25 |
| Transports Jurago | 25 |

ÉCOLE

| | |
|--|-------|
| Rentrée | 26 |
| Chorale | 26-27 |
| Sortie Théâtre | 28 |
| Les enfants ont rdv avec l'histoire locale | 28 |
| Donneur de Sang | 29 |
| Remise de dictionnaire pour les CM2 | 29 |

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

| | |
|--|----|
| Centre de loisirs : Rencontre intergénérationnelle | 30 |
| TAP | 31 |

ASSOCIATIONS

| | |
|-----------------------------------|----|
| Liste des associations | 32 |
| Pétanque | 33 |
| Chasse | 33 |
| Fleurissement | 33 |
| 21 ^e Farfouille | 34 |
| Sou des Écoles : | |
| > Carnaval | 35 |
| > Fête de fin d'année | 35 |
| > Fabrication et vente des tartes | 36 |
| Vill'Amitié | |
| > Choucroute | 37 |
| > Repas de fin de l'année | 37 |

MÉTIER

| | |
|--|-------|
| Sylvain Pathoux : Reconversion réussie | 38-39 |
| Maraîcher BIO | |

COMMERCE

| | |
|-----------------------|----|
| Liste des Commerçants | 40 |
|-----------------------|----|

ÉTAT CIVIL

| | |
|--|----|
| | 41 |
|--|----|

CALENDRIER DES FÊTES

| | |
|--|----|
| | 42 |
|--|----|



En ce début 2017, je tiens à vous adresser au nom du Conseil Municipal et à mon nom, tous mes vœux de bonheur, réussite, prospérité et surtout de santé.

J'ai une pensée particulière pour toutes les personnes malades et celles qui sont dans la peine suite à la perte d'un être cher.

Les années se suivent et se ressemblent. 2016 a été une année de restrictions budgétaires ; chaque dépense et tous travaux sont négociés au plus juste prix afin de respecter notre budget sans souscrire un emprunt :

- > travaux d'accessibilité au cimetière que nous finirons en 2017,
- > réalisation d'un portail pour l'accès au multisport les week-ends et les vacances,
- > travaux de voirie d'environ 40 000 € (financés par l'ex communauté de communes du Canton de Coligny),
- > travaux d'adduction d'eau pour alimenter le futur lotissement de Bourg-Habitat, route de Verjon et l'alimentation de la station d'épuration (financés par le syndicat Intercommunal des Eaux).

Les projets de 2017 sont :

- > élagage d'arbres dans le lotissement « En Miard »,
- > élagage le long des cours d'eau (financé par le Syndicat de Rivière),
- > aménagement d'une allée au nord du cimetière,
- > construction d'un préau à l'école,
- > travaux d'accessibilité de la mairie,
- > aménagement extérieur de la salle communale (parking et rampe d'accessibilité) et création d'un WC pour les personnes à mobilité réduite à la place du local technique,
- > amélioration du réseau assainissement au pôle scolaire.

Tous ces travaux seront financés par la commune et des subventions. Aucun emprunt ne sera contracté.

Les travaux du nouveau lotissement et le chemin piétonnier allant jusqu'à la salle communale devraient débuter en septembre. Tout est financé par Bourg-Habitat.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté des Communes du Canton de Coligny a intégré la nouvelle et grande Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) avec 75 communes et 130 000 habitants.

La représentativité de nos communes rurales est très importante au sein du CA3B et nous ferons tout notre possible pour ne pas être oubliés en proposant des projets de territoires. L'organisation se met en place et devrait se finaliser dans le deuxième semestre 2017.

Je remercie toutes les associations qui animent notre village. Leur dévouement permet aux Villemontois de tout âge de se rencontrer. Un merci particulier au Comité de fleurissement pour leur assiduité à embellir notre village.

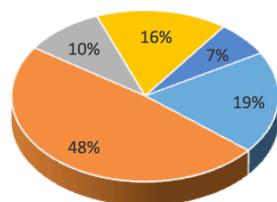
Merci également aux membres du Conseil Municipal pour leur travail.

Pierre GUILLET

Nous tenons à remercier particulièrement toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur sympathique contribution à ce bulletin n°21, notamment les annonceurs et les responsables d'associations.

Pour permettre une meilleure compréhension des dépenses de la vie communale, nous vous présentons le budget réalisé en 2015.

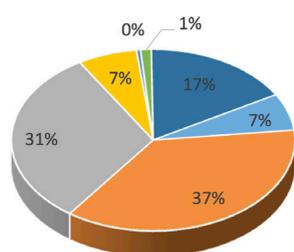
Dépenses Fonctionnement 2015



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières (intérêts des emprunts)

| Dépenses de Fonctionnement | Compte Administratif 2015 | Compte Primitif 2016 |
|---|---------------------------|----------------------|
| Charges à caractère général | 77 291,92 € | 85 018,00 € |
| Charges de personnel | 194 089,55 € | 206 934,00 € |
| Atténuation de produits | 38 633,00 € | 35 306,00 € |
| Autres charges de gestion courante | 63 581,75 € | 66 408,00 € |
| Charges financières (intérêts des emprunts) | 26 661,25 € | 19 461,00 € |
| Virement section d'investissement | 0,00 € | 112 457,00 € |
| TOTAL | 400 257,47 € | 525 584,00 € |

Recettes Fonctionnement 2015



- Produits des services
- Impôts directs
- Dotations subventions
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels
- Atténuation de charges
- Excédent exercice précédent

| Recettes de Fonctionnement | Compte Administratif 2015 | Budget Primitif 2016 |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------|
| Produits des services | 37 796,80 € | 34 489,00 € |
| Impôts directs | 210 735,00 € | 211 440,00 € |
| Dotations subventions | 179 804,14 € | 163 583,00 € |
| Autres produits de gestion courante | 38 767,98 € | 46 286,00 € |
| Produits exceptionnels | 2 622,70 € | 300,00 € |
| Atténuation de charges | 7 065,38 € | 500,00 € |
| Excédent exercice précédent | 96 807,61 € | 68 986,00 € |
| TOTAL | 573 599,61 € | 525 584,00 € |

LE JARDIN DE VILLEMOTIER
 Vente à la ferme / AMAP du CAROUGE
PATHOUX SYLVAIN
 Maraicher BIO

148 impasse du Carouge
 01270 VILLEMOTIER

06.88.61.54.13

sylvain.pathoux@orange.fr

Vente à la ferme : Samedi 9h/12h
 AMAP du Carouge : Vendredi 17h30/19h

MI MAISONNEUVE Informatique
www.maisonneuve-info.fr

Dépannage à domicile
 Installation Internet
 Initiation Internet et logiciel bureautique
 Vente et installation de matériel

Service à la personne

Partenaire Direct

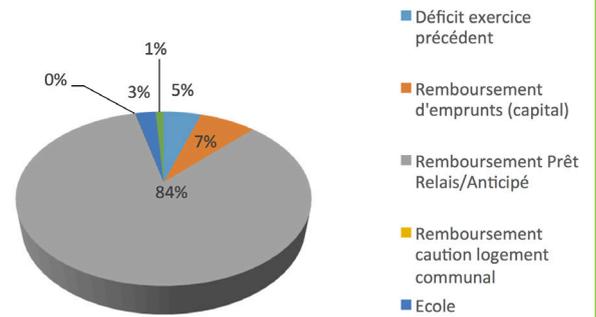
Artisans à domicile

avast! AUTHORIZED RESELLER

06 07 81 98 93

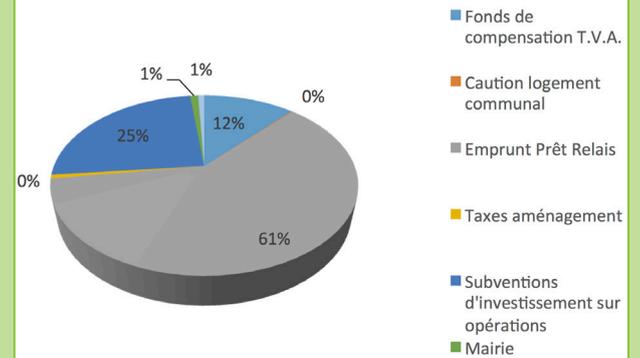
| Dépenses d'Investissement | Compte Administratif 2015 | Restes à réaliser + BP 2016 |
|---|---------------------------|-----------------------------|
| Déficit exercice précédent | 32 080,17 € | 102 077,00 € |
| Remboursement d'emprunts (capital) | 47 946,14 € | 48 635,00 € |
| Remboursement Prêt Relais/Anticipé | 543 790,84 € | 0,00 € |
| Remboursement caution logement communal | 275,00 € | 775,00 € |
| Ecole | 17 778,49 € | 33 780,00 € |
| Autres Batiments | 6 736,40 € | 0,00 € |
| Accessibilité | 0,00 € | 65 049,00 € |
| Cimetière | 0,00 € | 17 300,00 € |
| TOTAL | 648 607,04 € | 267 616,00 € |

Dépenses d'Investissement 2015



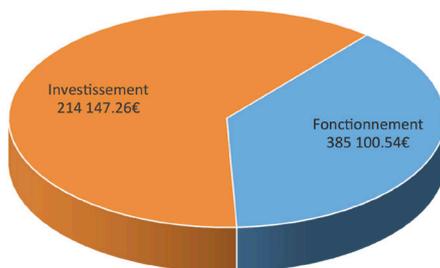
| Recettes d'Investissement | Compte Administratif 2015 | Restes à réaliser + BP 2016 |
|---|---------------------------|-----------------------------|
| Fonds de compensation T.V.A. | 64 333,00 € | 25 000,00 € |
| Caution logement communal | 710,00 € | 530,00 € |
| Emprunt Prêt Relais | 332 771,27 € | 0,00 € |
| Taxes aménagement | 3 550,20 € | 2 900,00 € |
| Subventions d'investissement sur opérations | 135 201,91 € | 0,00 € |
| Mairie | 5 670,00 € | 0,00 € |
| ANC Les Rodets | 4 294,60 € | 0,00 € |
| Affectation résultat exercice précédent | 0,00 € | 104 356,00 € |
| Virement de la section de fonctionnement | 0,00 € | 112 457,00 € |
| Cimetière | 0,00 € | 7 306,00 € |
| Ecole | 0,00 € | 15 067,00 € |
| TOTAL | 546 530,98 € | 267 616,00 € |

Recettes d'Investissement 2015

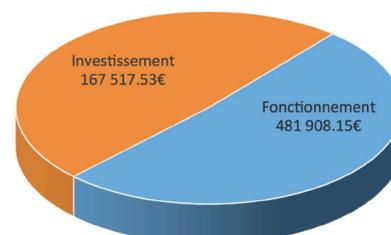


| Balance | Compte Administratif 2015 | Restes à réaliser + BP 2016 |
|------------------|---------------------------|-----------------------------|
| Dépenses totales | 1 048 864,51 € | 793 200,00 € |
| Recettes totales | 1 120 130,59 € | 793 200,00 € |
| TOTAL | 71 266,08 € | |

DEPENSES GLOBALES 2015



RECETTES GLOBALES 2015



TRAVAUX DU CIMETIÈRE

Récemment, des travaux ont été réalisés par la municipalité pour rendre le cimetière accessible à tous. Si le cimetière est un lieu de recueillement pour les familles et les amis d'une personne défunte, c'est aussi un espace où Dame Nature règne en maître. Sénéçons, pissenlits ou autres végétaux envahissants se développent fort bien dans des allées et les contre-allées, et s'adaptent sans problème à la météo, qu'elle soit ensoleillée ou pluvieuse, chaude ou plus fraîche.

Ces travaux, d'un coût avoisinant 11 000 € sont financés par la commune et par une aide de la Préfecture (DETR).



LE RÉSEAU D'EAU S'ÉTEND

Situés de part et d'autre de la route départementale 1083, juste au niveau de la jonction avec la route qui mène à Verjon, ces travaux concernent l'extension du réseau d'eau potable pour desservir des futurs habitants route de Verjon.

En effet, un projet de lotissement privé au hameau «les Liardets» est en cours d'élaboration et devrait voir la réalisation d'une petite trentaine de logements. La canalisation principale passe du côté ouest de la route départementale.

La solution technique choisie : le passage sous la route à l'aide d'un équipement de type tunnelier. Cette solution, dite de forçage, évite aussi de détériorer le revêtement de la chaussée.

D'autres travaux ont été réalisés entre le lotissement «Mont Riant» et la station d'épuration. La station d'épuration était alimentée par un tuyau type



«plimouth» qui venait de la route de Verjon, et qui passait sur des propriétés privées. Les travaux ont eu pour but de déplacer la canalisation qui passe uniquement sur le domaine public. Ceux-ci, ont été financés par le Syndicat des Eaux.



Quel est le rôle de notre STATION D'ÉPURATION ?

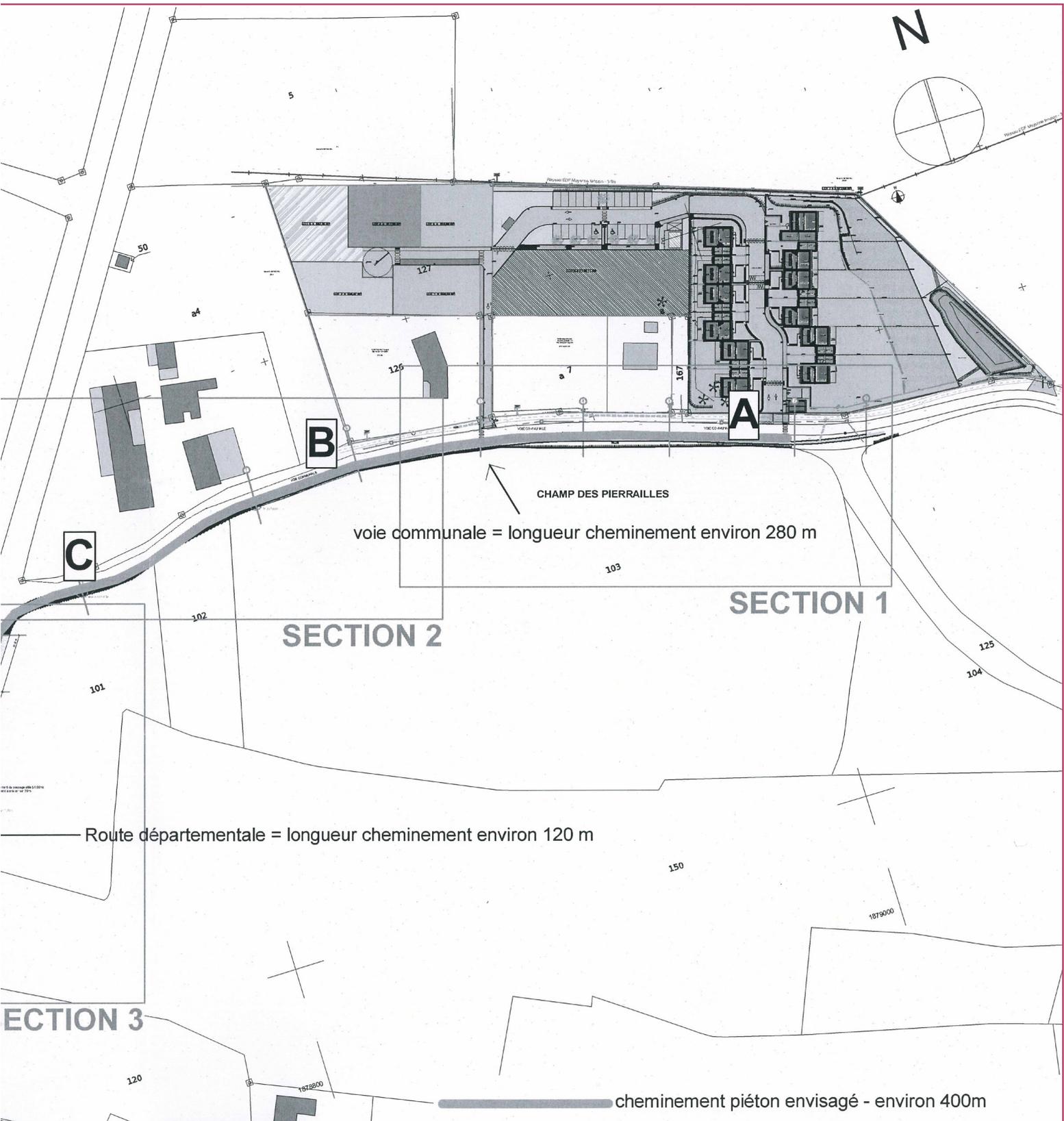
Le rôle d'une station d'épuration ⁽¹⁾ est de nettoyer les EAUX USÉES (eaux usées ménagères, industrielles, etc) afin de rendre une eau propre au milieu naturel.

ATTENTION : Les eaux usées ne sont PAS des VIDES ORDURES :

- Pas de litières de chat,
- Pas de lingettes,
- Pas de rouleaux de papier WC, même s'ils sont dit "biodégradables",
- Pas de couches, même s'ils sont dits "biodégradables" seulement du papier WC,
- Pas d'épluchure,
- Pas de reste de ciment ou de reliquat de peinture, etc.

CHEMINEMENT LOTISSEMENT BOURG HABITAT > CENTRE DU VILLAGE

VIE MUNICIPALE





Laurie Legroux et Thibaut Denis-Laroque

Le 2 juillet 2016, une enfant du village, **Laurie Legroux**, unissait sa destinée à celle de **Thibaut Denis-Laroque**, devant une assistance nombreuse et des témoins émus. Alain Guien, premier adjoint et oncle de la mariée, assisté de Chantal Vannier, secrétaire, a célébré son premier mariage en tant qu'officier d'état civil.

Après une présentation succincte du village, Alain Guien a donné lecture du très beau poème de Bagodwa donnant les recettes intemporelles du «Mariage pour la vie», avant de passer à la partie officielle de la cérémonie.

Actuellement, Laurie termine son internat de médecine, une activité à temps plein qui lui laisse peu de temps pour s'exprimer dans son autre passion, la batterie.

Quant à Thibaut, rémois d'origine, il est venu habiter à Servas avec ses parents et exerce la profession de technicien à la centrale de Bugey.

Le jeune couple a installé son foyer à Meyzieux.



Laurie Marquis et Alexis Ducros



Le samedi 13 août 2016, **Laurie Marquis** prenait pour époux **Alexis Ducros**. Après avoir officialisé leur union en mairie de Viriat, les jeunes époux ont renouvelé leurs consentements en l'église paroissiale devant le curé Laurent Goy, leurs témoins, leurs familles et leurs nombreux amis.

C'est dans le village berceau de la famille de Laurie, hameaux de Montfollet pour sa maman et de Bramafan pour son papa, et dans l'église qui l'a vu grandir, que les jeunes mariés ont voulu graver ce moment si important de leur vie.

A l'issue de la cérémonie, une magnifique haie d'honneur et une pluie de pétales aux couleurs chatoyantes accueillaient les mariés à la sortie de l'église.

Exerçant la profession de comptable pour Laurie et de chauffeur poids lourds pour Alexis, le jeune couple sait aussi ce que veut dire engagement associatif.

Alexis est sapeur-pompier bénévole à Viriat et à Bourg, sonneur de trompe de chasse dans le groupe «le Bien-Allé de Lingeat» et Laurie est membre assidue du club de gymnastique de Saint-Denis-les-Bourg et du club de badminton de Buellas.

Les jeunes mariés ont installé leur nid à Viriat.

ÉCOLE DE MUSIQUE DU CANTON

- **L'école de musique intercommunale forme des élèves de tout âge :**

ENFANTS (à partir de 7 ans) et ADULTES.

- Lieux de formation : Coligny ou Marboz.
- Inscriptions : début septembre.
- Renseignements : à tout moment de l'année (tél + e-mail ci-dessous).

- **Cours enseignés :**

- **Solfège** (cours collectifs)
- **Instruments** (cours individuels)
- **Formation orchestrale** au sein de l'Orchestre Junior (pour les plus jeunes après quelques années d'apprentissage instrumental).

La participation à cet ensemble complète leur formation et leur permet ensuite d'intégrer les rangs de l'une des deux harmonies du canton.

- **Je découvre des instruments d'harmonie :**

Séances individuelles pour découvrir trois instruments de musique au choix.

Trois séances sont proposées aux adultes et aux enfants à partir de 6 ans, moyennant 20 euros. Une 4ème séance avec l'instrument préféré est offerte par l'école de musique.

- **Équipe enseignante qualifiée :** 9 professeurs.

- **Instruments enseignés :** clarinette, cor, flûte traversière, hautbois, baryton, tuba, saxophone, trompette, trombone et batterie/ percussions.



L'Orchestre Junior (audition de février 2016)

Renseignements :

Bernadette LOMBARD - 04 74 42 06 57
(COLIGNY)

Isabelle MARECHAL - 04 74 51 08 16 (MARBOZ)
e-mail : emc.ecoledemusique@gmail.com



Féria de Marboz (juillet 2016)

L'ANNÉE MUSICALE 2015/2016 :

- **L'audition des élèves** a eu lieu le 13 février 2016 à Bény. Pour certains élèves une grande décontraction sur scène, pour d'autres un peu de stress mais pour tous beaucoup d'implication. Le pot convivial de fin de soirée était bien mérité !

- **Journée Sentiers de Randonnée** le 12 juin 2016 à Bény : Participation de la classe des CUIVRES.

- **Présentation des instruments de musique aux élèves de l'École Privée de Marboz** le 14 juin : avec Laurent Paquelier, les « Papys », et François Puthet. Un grand merci aux enseignants et aux élèves de l'école primaire très coopératifs !

- **Examens départementaux de la Fédération Musicale de l'Ain (fin des 1er et 2nd cycles) :** bilan très satisfaisant avec de très beaux résultats en formation musicale et instrumentale (**meilleure note du département + participation au Concert des Jeunes Talents à Bellegarde + mentions Très Bien avec Félicitations**). Un grand BRAVO à nos élèves !

- **Les examens de notre école** se sont bien déroulés durant ce mois de juin, suivis de la **remise des diplômes** et du pot de fin d'année le 7 juillet.

- **Féria de Marboz :** le 31 juillet les élèves ont défilé en musique à la Grande Parade des Associations.

NAISSANCE DE L'ASSOCIATION «LES P'TITS VILLEMONTAIS»



Au cours d'une assemblée générale extraordinaire, les statuts du sou des écoles ont été modifiés. L'association s'appelle désormais «les p'tits villemontois» et comporte deux sections, l'une pour la cantine et l'autre pour le sou des écoles. Cette modification ne change rien au niveau du fonctionnement du sou des écoles et de la cantine, qui ont maintenant, officiellement, des comptes et une gestion séparés.

Le bureau de la nouvelle association «les p'tits villemontois» : président : Jérôme Gavand, vice-président : François Maréchal, trésorière : Nathalie Tonnetot, trésorière-adjointe : Florence Saint-Cyr, secrétaire : Christophe Sangoï, secrétaire-adjointe : Charlotte Forey.

Le bureau de la section Cantine scolaire : président : Jérôme Gavand, trésorière : Nathalie Tonnetot, secrétaire : Christophe Sangoï.

Le bureau de la section du Sou des écoles : président : François Maréchal, trésorière : Florence Saint Cyr, secrétaire : Charlotte Forey.

CÉRÉMONIE DU 19 MAI À LA STÈLE DE SAINT GERMAIN



MONSEIGNEUR PASCAL ROLAND EN VISITE PASTORALE

Depuis trois ans qu'il est Evêque du diocèse de Belley-Ars, Monseigneur Pascal Roland, effectue, depuis 3 ans la visite des groupements paroissiaux de l'Ain.

En visite, le samedi 30 avril 2016, dans le groupement paroissial de Coligny, Monseigneur Pascal Roland a reçu, dans l'après-midi, à la cure de Coligny, les maires et les élus des villages pour partager sur les réalités humaines et culturelles des communes. Il s'est aussi informé des projets de restauration des églises et des monuments religieux qui relèvent de leurs responsabilités.

Dans la soirée, il a présidé l'adoration eucharistique et l'office des Vêpres en l'église Saint Léger de Villemotier. Il était entouré du Vicaire Général et de l'abbé Laurent Goy, curé des paroisses du secteur de Coligny, dont celle de Villemotier.

Le Dimanche 1^{er} mai, le prélat a donné, en l'église de Coligny, le sacrement de confirmation à 19 jeunes, dont quatre villemontois : Florian et Clément Panchot, Antoine Boquillod et Antoine Guichon.



BANQUET DES CLASSES

Banquet des classes Villemotier le 19 mars 2016



DISTRIBUTION DES COLIS DE NOEL

Les enfants de l'école sont toujours les artisans de la décoration des sacs de NOEL.

Irène COINTET, admirant le travail artistique des écoliers de Villemotier, a tenu à être photographié à côté du sac décoré.

Gilberte PIROUX en inventoriant le sac, a trouvé un petit paquet dans lequel il y avait de très jolis petits objets fabriqués par les enfants, petits éléments qui pourront être mis sur l'arbre du prochain NOEL.



CADEAUX NOUVEAUX NÉS

Chaque année, à l'occasion des vœux de la municipalité, les membres du CCAS offrent un bon d'achat de 30 € € destiné aux enfants nés dans l'année. Pour l'année 2016, huit jeunes villemontois ont vu le jour :

- > Manon et Adrien Agasse le 4 mars,
- > Gabriel Bertin le 21 avril,
- > Margaux Vuillod le 17 mai,
- > Enzo Brazier le 12 juin,
- > Charlie Zorko le 20 juin,
- > Eden Brot-Poyet le 29 juin et
- > Line Poupon le 25 octobre.



ADMR



Facilitez-vous la vie

- Ménage, repassage
- Garde d'enfants
- Petits travaux de jardinage et de bricolage
- Aide à la personne
- Garde de jour et de nuit
- Livraison de repas à domicile
- Soins infirmiers à domicile
- Téléassistance Filien ADMR

ADMR
la référence du service à la personne

Nous avons déménagé
Venez nous rencontrer
Place de la Mairie,
A SAINT ETIENNE DU BOIS
Tél. : 04.74.25.85.37
Mail : asaintetienne@fede01.admr.org

CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL
Accepté

Ouverture au public :

| | Accueil téléphonique | Accueil physique |
|----------|---------------------------|-----------------------|
| L | 8h45-12h et 13h45-17h15 | Fermé |
| M | 8h45-12h15 et 13h-17h15 | 9h-12h et 13h45-16h00 |
| M | 8h45-11h45 et 13h45-17h15 | Fermé |
| J | 8h45-12h15 et 13h-17h15 | 9h-12h et 13h45-16h00 |
| V | 8h45-12h et 13h45-17h15 | Fermé |

PRISE EN CHARGE ET RÉDUCTIONS D'IMPÔTS POSSIBLES SELON LA LÉGISLATION EN VIGUEUR

Aujourd'hui notre association est active sur les communes de : St Etienne du bois, Coligny, Pirajoux, Meillonnas, Treffort Cuisiat, Salavre, Verjon, Beaupont, Villemotier, Marboz, Pressiat, Domsure, Courmangoux, Bény.

CAF DE L'AIN

CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence



ALLOCATIONS FAMILIALES

Caf de l'Ain

Par INTERNET :
www.caf.fr

caf.fr
RAPIDE FIABLE PROCHE DE VOUS

Par TELEPHONE :
0 810 25 01 10
(prix appel local depuis un poste fixe)

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **deux services accessibles en permanence** sont mis à disposition par la Caf de l'Ain pour obtenir des informations générales et personnalisées sur votre dossier.

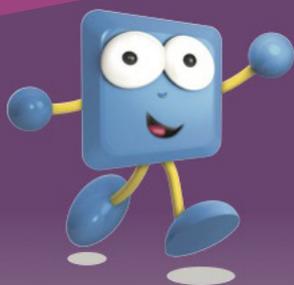
- Pour signaler un changement de situation.
- Pour réaliser une demande par téléprocédure (avec envoi des pièces justificatives).
- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.
- Pour télécharger et/ou imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.
- Pour connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale de votre Caf.
- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.

- **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**
 - Pour consulter votre dossier :
 - date et détail des paiements,
 - état de traitement de votre courrier,
 - demande d'une attestation de paiement.
- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30**
 - Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez-le depuis l'espace "mon compte" du caf.fr (en un clic sur le lien "code confidentiel perdu" ou "numéro allocataire perdu"), ou par courrier.

CAF Bourg-en-Bresse
CS 50314
4 Rue Aristide Briand
01014 BOURG EN BRESSE

4 rue Tony Ferret - BP 159
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. / Fax : 04 74 45 51 70
E-mail : adapa@adapa01.com



L'aide à domicile pour tous

Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué... ?

Vous avez besoin d'aide, de soutien ou de compagnie ?

L'ADAPA met à votre disposition des services adaptés

- Agrément Services à la Personne
- Conventions Conseil Général et Caisses de Retraite
- CESU
- Chèque Domicile Liberté
- Déductions fiscales possibles

Aide à la personne

(toilette simple, lever et/ou coucher, habillage, repas...)

Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne

(entretien du linge et du cadre de vie)

Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle

- rendez-vous, sorties... (transport accompagné).



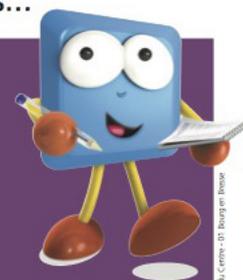
Nous pouvons également vous proposer d'autres services...

Contactez-nous au 04 74 45 59 65, la responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile **gratuitement et sans engagement** afin d'évaluer vos besoins, répondre aux questions qui vous préoccupent, vous informer de vos droits et envisager les financements possibles...

M^{me} Maryline SOUPE DIT DUBOIS
16, rue de la Gare - 01370 ST ETIENNE DU BOIS
m.soupe-dit-dubois@adapa01.com

Permanences :

- Bureau de St Etienne du Bois le jeudi de 14h à 15h30
- Mairie de Jasseron les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 14h à 15h30
- Mairie de Coligny les 2^e et 4^e mardis du mois de 14h à 15h30



MARPA



La MARPA "Plain champ" de Saint Etienne du Bois (01) est une structure non médicalisée ouverte, qui propose aux résidents une autonomie de vie comme à leur domicile.

707, rue Centrale
01370 St-Etienne-du-Bois
Tél. / Fax : 04 74 30 51 08
<http://perso.wanadoo.fr/marpa.plain-champ>



L'offre du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, est répartie sur 3 domaines :

Aide à la vie quotidienne : l'entretien courant du logement et du linge, garde d'enfants et transport accompagné, courses pour ou avec la personne aidée, aide à la réalisation des repas...

Aide à la personne : aide à l'hygiène, à l'alimentation, aide au lever, au coucher ainsi qu'au déplacement et à la gestion des documents administratifs.

Ain Domicile Services propose également un service de transport accompagné avec un véhicule équipé pour personnes à mobilité réduite.

En cas d'impossibilité pour vous déplacer, Mme Lacroix propose de venir gratuitement pour définir les besoins et établir un devis. Il est possible de recevoir une aide au financement par le Conseil Départemental ou la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) par exemple.

Conformément à la législation en vigueur en matière de services à la personne, 50% des sommes versées sont déductibles de l'impôt sur le revenu et sous certaines conditions possibilité d'un crédit d'impôt réservé aux actifs.

Contact : Maude Lacroix – Foyer Soleil -01851 Marboz / 04 74 42 02 14 / 06 83 98 46 17

ads01-ml@orange.fr / www.ain-domicile-services.fr

Accueil Public : Lundi de 13h30 à 15h / Jeudi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 ou sur rendez-vous

R.E.P.A.S.



*Portage de repas
aux personnes âgées
ou handicapées*

Siège : **Mairie**

01370 Saint Etienne du Bois

Secrétariat : Tél. **04 74 25 85 86**

Heures permanences : en matinée

Lundi - mardi - jeudi - vendredi
de 8 h à 12 h

RÔLE DE L'ASSOCIATION :

L'association RePAS, dont les bureaux sont situés sur la commune de St Etienne du Bois (70 Allée des Écoliers) a été créée il y a de nombreuses années dans le but de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapés lorsqu'elles n'ont pas la possibilité de s'alimenter dans de bonnes conditions.

Le portage est effectué en liaison froide (repas à faire réchauffer) par une soixantaine de bénévoles sur 13 communes environnantes : Beaupont, Beny, Coligny, Courmangoux, Domsure, Marboz, Meillonas, Pirajoux, Salavre, St Etienne du Bois, Val-Revermont (Treffort, Cuisiat, Pressiat), Verjon et Villemotier.

Les repas préparés par le restaurant « La Maison des Pays de l'Ain » sont distribués les lundi (repas du lundi et mardi), mercredi (repas du mercredi et jeudi) et vendredi (repas du vendredi, samedi et dimanche).

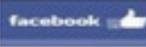
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat de l'Association les lundi, mardi, mercredi et vendredi matin de 8h45 à 11h30.

COORDONNÉES :

asso.repas@orange.fr

Tél.: 04 74 25 85 86



| | | | |
|--|---|-----------------|--------|
|  <h2>FLASH INFO</h2> | <p>CODE COULEUR PAR SECTEUR</p> <table border="1"> <tr> <td style="background-color: #003366; color: white;">BOURG-EN-BRESSE</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #0070C0; color: white;">BRESSE</td> </tr> </table> | BOURG-EN-BRESSE | BRESSE |
| BOURG-EN-BRESSE | | | |
| BRESSE | | | |
| <p>LES ACTIONS DE LA MISSION LOCALE JEUNES DANS LES PROCHAINES SEMAINES</p> |  | | |
| <h1>NOVEMBRE 2016</h1> | <p>Affiche / Info</p> | | |
| <p>Dates à Retenir</p> |   | | |
| <p>Permanence du CIRFA (Informations Carrières Armées et Pompiers) Date : Mardi 08 novembre (tous les 2^{èmes} mardis du mois) Heures : De 14H00 à 16H00 (sur rendez-vous) Lieu : Mission Locale Jeunes du Relais Antenne de Montrevel-en-Bresse</p> |  | | |
| <p>Ateliers Cuisine (Cuisinons ensemble) Date : Vendredi 25 novembre Heures : De 09h30 à 13h30 Lieu : Camion cuisine parking de la com com de St-Trivier-de-Courtes Contact : Mme BORGHI (diététicienne) 07.71.23.87.73</p> | <p>Formations financées par le Pôle Emploi</p>  | | |
| <p>Plan 1 million de formations (Prépa santé, CACES 1.2.3, CAP : Cuisine, Vente, etc...) Date : Toute l'année Heures : (sur rendez-vous)</p> |   | | |
| <p>Garantie Jeunes (un nouveau dispositif d'accompagnement pour les jeunes) Date et heures : Toute l'année (sur rendez-vous) Public : Jeune sans emploi, sans formation, sort(i)e du système scolaire avec des ressources inférieures au revenu garanti par le calcul du RSA</p> |   | | |
| <p>Club de Chercheurs d'Emploi Date et heures : Le lundi de 14h00 à 17h00 et le jeudi de 09h00 à 12h00 Lieu : 234 rue de l'Ancien-collège, espace de la Carronnière à St-Trivier-de-Courtes Contact : Mme Nathalie Névoret-Burtin (animatrice) 06.31.63.35.68</p> | <p>Affiche / Info</p> <p>(Temps spécifique pour faire le point et un 1^{er} travail sur le projet)</p> | | |
| <p>À Venir</p> <p>Atelier Projet Date : Courant janvier 2017 (1 semaine) Lieu : Mission Locale Jeunes du Relais Antenne de Montrevel-en-Bresse</p> | <p>Contact : Mission Locale Jeunes du Relais Antenne de Montrevel-en-Bresse: 09.72.40.41.22</p> | | |
| <p>Rappel</p> | | | |
| <p>Information Collective Logement (sur rendez-vous) deux Jedis par mois de 14H à 15H à la MLJ de Bourg-en-Bresse Une Psychologue est présente tous les Jedis après-midis (sur rendez-vous) à la MLJ de Bourg-en-Bresse Les Coiffeurs de l'Espoir (coupe, couleur, mèche, brushing, etc...) 2 euros (sur rendez-vous) Ouverture du compte personnel de formation et Estimation de vos droits pour percevoir la prime d'activité Le Classeur des Offres d'Emploi : CDI, CDD, Contrats aidés, Apprentissage (consultation à la Mission Locale de Montrevel)</p> | | | |
| <p>Site internet : www.mljbourg.com</p> <p>Page Facebook  : Mission Locale Jeunes Bresse Dombes Côtière</p> | | | |

Priscilla THIEFFIN, Chargée d'accueil
 Lundi matin : permanence ANRU
 Mission Locale Jeune Bresse Dombes Côtière
 Relais Antenne de Montrevel-en-Bresse
 Maison des Remparts
 10 rue du 19 mars 1962 01340 MONTREVEL-EN-BRESSE
 Standard : 09 72 40 41 22
priscillia.thieffine@mljbourg.com

CHEZ UNE ASSISTANTE MATERNELLE

| NOM | Prénom | 01270 Villemotier | Téléphone |
|----------|-----------|--------------------------|----------------|
| BOYAT | Nathalie | 2344 Route de Strasbourg | 04 74 51 54 46 |
| DESBOIS | Joëlle | 92 Impasse en Miard | 04 74 51 53 26 |
| GAVAND | Cécile | 39 Chemin vers le Bois | 04 74 51 56 46 |
| GIRARD | Sylvie | 194 Route du Fay | 04 74 51 54 30 |
| MERVANT | Jocelyne | 337 Impasse du Boidon | 04 74 51 57 69 |
| SARRON | Françoise | 594 Route de St Germain | 04 74 51 53 30 |
| VEUILLET | Anita | 51 Chemin de Groboz | 04 74 30 18 76 |

Besoin de faire garder votre enfant occasionnellement ou régulièrement ?

Profitez d'un service de proximité à la carte :

- le temps d'un rendez-vous ou de faire vos courses
- pour une journée
- pendant les vacances



La micro crèche Car'hibou à Domsure



Le multi accueil Caram'bole à Béný

Que vous soyez parents ou grands-parents, 2 structures d'accueil pour vos enfants de 3 mois à 4 ans sont à votre disposition dans un cadre naturel privilégié à Béný et à Domsure. Ces structures vous assurent un service de qualité avec :

- des équipes éducatives expérimentées
- des repas confectionnés sur place
- des activités d'éveil sensoriel
- des sorties ludiques en extérieur
- un projet éducatif respectueux de l'environnement
- un tarif horaire CNAF adapté à vos revenus

Inscription et renseignements : Isabelle BADOUX - Directrice petite enfance

Tél. 04 74 30 41 53 - Mail : petiteenfance01@orange.fr

La Petite Enfance, au service de la population c'est aussi le relais d'assistantes maternelles caRAMel qui fête ses 10 ans !

Permanences administratives (parents & assistantes maternelles) : sur RDV

Temps collectifs (assistantes maternelles & enfants) : le jeudi matin, au Pôle Petite Enfance à Béný

Contact : Carmen PEREIRA au 04 74 42 33 04 ou relais.caramel@ccter.fr



Activité d'éveil sensoriel

RENOUVELLEMENT CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

avec la CAF de l'Ain et la MSA Ain-Rhône

RAPPEL des contrats précédents signés avec la CAF et la MSA de l'Ain, contrats territorialisés à l'échelle de la Communauté de Communes du Canton de Coligny :

- contrat Enfance n° 1 pour la période 2005-2007
- contrat Enfance Jeunesse n° 2007-92 pour la période 2008-2011
- contrat Enfance Jeunesse n° 2012-117 pour la période 2012-2015

Le contenu des actions inscrites au titre de cette dernière convention d'objectifs et de financement et de son avenant n°1 signé avec la commune de Villemotier en avril 2015 :

| VOLET | ACTION | COLLECTIVITÉ SIGNATAIRE |
|----------|--|---|
| ENFANCE | Relais Assistantes Maternelles caRAMel en partenariat avec la Communauté de Communes de Treffort en Revermont pour un temps d'animation proratisé de 0,63 ETP. | Communauté de communes du Canton de Coligny |
| | EAJE Micro-crèche Car'hibou à Domsure (10 places) | |
| | EAJE Multi accueil Caram'bole à Bény (30 places) | |
| JEUNESSE | Garderie périscolaire et ALSH extra-scolaire Les P'tits Loups | Commune de Villemotier |
| | Garderie périscolaire Les P'tits BeauDoms | Commune de Beaupont Commune de Domsure |
| | ALSH périscolaire Les Petits Bényeurs | Commune de Bény |

Arrivé à échéance le 31/12/2015, il était nécessaire de renouveler le Contrat Enfance Jeunesse.

La nouvelle convention d'objectifs et de financement du CEJ n°2016-14 aura une durée de 4 ans soit du **1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2019**.

Cette convention continuera les actions actuelles + deux nouvelles actions pour le volet JEUNESSE avec le centre de loisirs de Marboz.

La MSA Ain-Rhône continuera son engagement financier à hauteur de 7,92 % des prestations versées par la CAF pour la durée totale du contrat.

Pour l'ensemble du territoire, l'enjeu financier représente 595 500 € sur les 4 ans (551 800 € au titre de la CAF et 43 700 € de la MSA). Ce financement est réservé pour la Communauté de Communes du Canton de Coligny et concernera le contenu des actions inscrites dans ce nouveau contrat ci-dessous :

- micro crèche Car'hibou avec l'évolution vers un multi accueil d'une capacité de 12 places, selon les demandes d'accueil, au 1^{er} septembre 2018
- multi accueil Caram'bole avec le passage d'une capacité de 24 à 30 places le mercredi après-midi à partir du 1^{er} septembre 2016
- relais caRAMel avec la prise en compte d'un temps d'animation à hauteur de 0,63 ETP. (Equivalent Temps Plein).

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE - PIRAJOUX

04 74 47 32 14

Exclusivement réservée aux habitants de BEAUPONT, BÉNY, COLIGNY, DOMSURE, MARBOZ, PIRAJOUX, SALAVRE, VERJON & VILLEMOTIER.

| JOURS | ÉTÉ du 1 ^{er} avril au 31 octobre | HIVER du 1 ^{er} novembre au 31 mars |
|--|---|---|
| Lundi Mardi Mercredi Vendredi | 14h à 18h | 14h à 17h |
| Samedi | 9h à 18h (sans interruption) | 9h à 12h & 14h à 17h |

Fermeture : jeudi et dimanche - jours fériés y compris lundi de Pentecôte

PIETRAPOLIS.fr

immobilier

Agence BENOIT-BON



Le Clos La Madelon, Grande Rue, 01270 Coligny - 04 74 52 87 17

www.pietrapolis.fr

1^{er} janvier 2017

La Nouvelle Agglomération, c'est parti !



75 communes

130 000 habitants

119 élus
620 agents

« La Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse » regroupe 7 intercommunalités

- Bourg-en-Bresse Agglomération (15 communes)
- Les Communautés de communes :
 - de Montrevel-en-Bresse (14 communes)
 - du canton de Saint-Trivier-de-Courtes (12 communes)
 - de Treffort-en-Revermont (11 communes)
 - du canton de Coligny (9 communes)
 - de La Vallière (9 communes)
 - de Bresse-Dombes-Sud-Revermont (6 communes)
- Le Syndicat mixte Cap 3B



Pour tous vos travaux,
réalisations personnalisées

TERRASSEMENT : Piscine • Curage, drainage, VRD • Reprise de terrain
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS : Entrée (piliers, seuil,...) • Mur de clôture • Mur de soutènement • Terrasse toutes finitions
MAÇONNERIE : Tous types d'ouverture • Extension, dallage...
Carrelage, faïence, béton décoratif

NOUVEAU
Remise en conformité
de vos systèmes d'assainissement
(fosse septique, épandage...)

Les Rodets - 01270 VILLEMOTIER
Tél. 06 76 94 85 42

Site : mc-artisanat.fr
Mail : marc.amoura@orange.fr



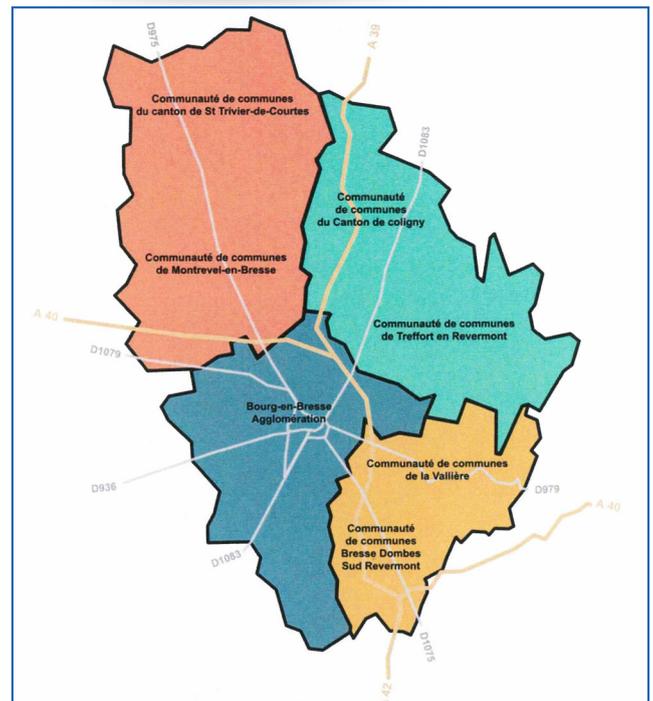
Organisation Politique

CA3B

L'organisation politique repose sur un exécutif, un bureau, des commissions, un Conseil des maires et quatre conférences territoriales.

4 conférences territoriales

- **BRESSE**
(ex Comcom de Montrevel-en-Bresse et du canton de Saint Trivier-de-Courtes)
- **BRESSE REVERMONT**
(ex Comcom du canton de Coligny et Treffort-en-Revermont)
- **SUD REVERMONT**
(ex Comcom de la Vallière et de Bresse-Dombes-Sud-Revermont)
- **BOURG AGGLO**
(ex Bourg-en-Bresse Agglomération)



Ces quatre instances politiques regroupent les conseillers communautaires des anciennes intercommunalités et ceux de la nouvelle intercommunalité.

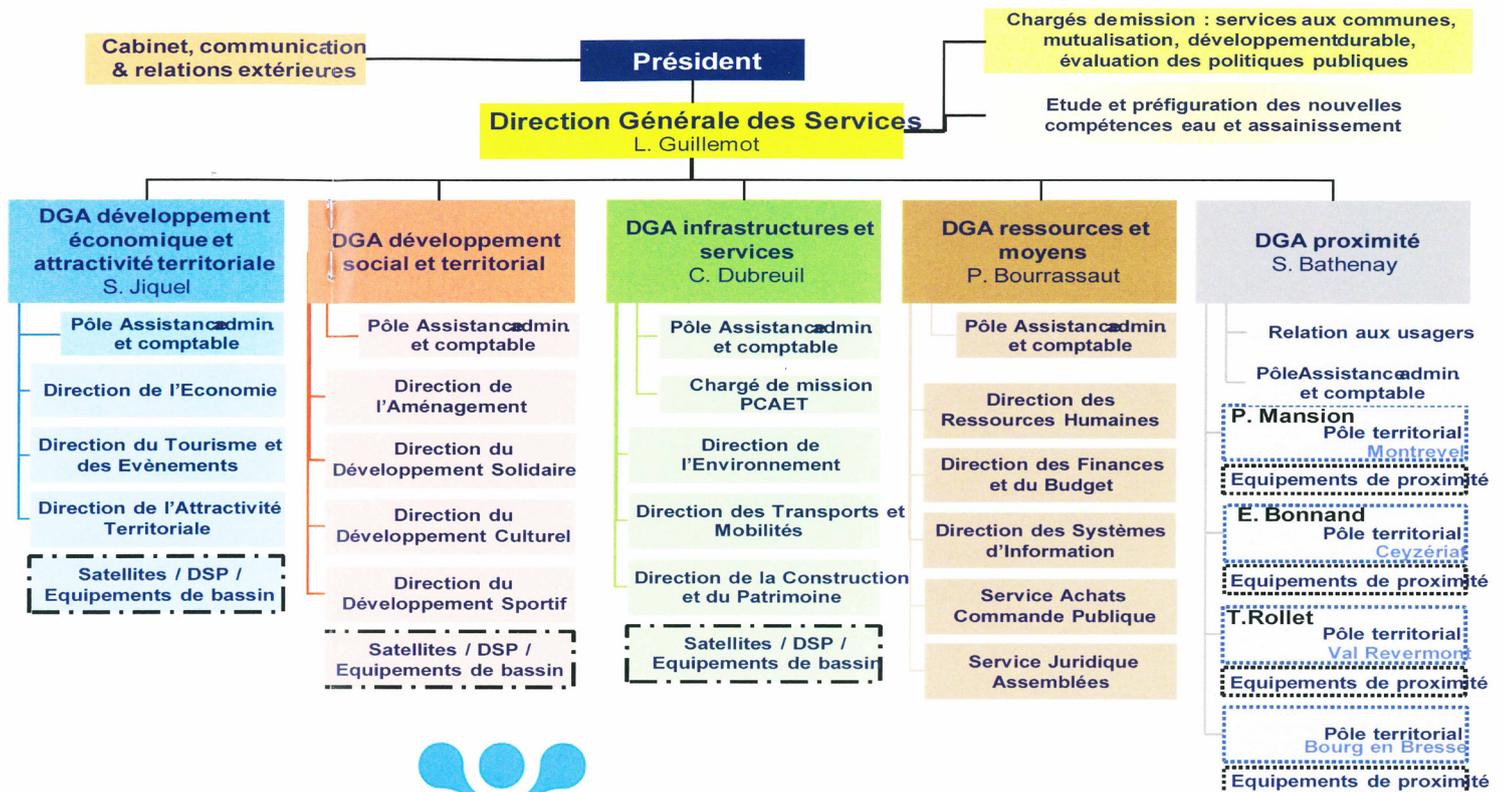
Organisation Administrative

Un siège et des pôles territoriaux

dans chaque conférence territoriale, rattachés à la Direction générale adjointe de la Proximité (cf organigramme).

- **Montrevel-en-Bresse**
- **Val Revermont**
- **Ceyzériat**
- **Bourg-en-Bresse**

La nouvelle organisation (au 1^{er} janvier 2017)



La gendarmerie de COLIGNY communique aux habitants de la commune de l'Ain

Votre attention est attirée sur les risques de cambriolages dans les résidences principales et secondaires, en l'absence ou en présence des occupants.

Les gendarmes de COLIGNY souhaitent vous rappeler les règles de sécurité, les bonnes pratiques et les dispositifs à votre service.

Le document illustré que vous pouvez consulter à droite de ce texte détaille ce que nous appelons communément : **Agir contre les cambrioleurs.**

En cas de doute, un simple appel téléphonique à la gendarmerie (appel gratuit depuis tout poste fixe ou mobile en composant le 17).

Si vous êtes victime d'un cambriolage : appelez le 17 et surtout ne touchez à rien. Un technicien sera dépêché sur les lieux et procédera aux constatations et opérations de police technique.

Un réflexe que nous devons tous adopter :
« **LA PARTICIPATION CITOYENNE** ».
Nous devons être acteur de notre sécurité, nous préoccuper de nos proches et de nos voisins au quotidien.
Signaler une attitude suspecte, le déplacement d'un véhicule, une situation anormale est une démarche citoyenne qui contribue à améliorer notre vie au quotidien.

N'oubliez pas le dispositif « **TRANQUILLITÉ VACANCES** ». Une inscription dans les locaux de votre gendarmerie (en téléchargeant le document sur internet mais ce n'est pas une obligation) est l'assurance d'un ou de plusieurs passages à votre domicile et l'envoi d'un ou de plusieurs sms sur votre téléphone portable.

Coordonnées de la brigade de COLIGNY MONTREVEL-EN-BRESSE :

Adresse :
20 rue des Poètes
01340 MONTREVEL EN BRESSE

Téléphone : 04 74 30 83 55

Concernant la protection de votre maison



→ Lors de toute absence de mon domicile, même de courte durée, je pense à verrouiller mes portes et fenêtres et à bien fermer mes volets. Je ferme également mon garage et mon portail.



→ Je ne laisse pas mes clés sous le paillason ou dans un pot de fleurs.



→ Je ne laisse aucun signe de mon absence en ne laissant pas déborder ma boîte aux lettres.
• Je m'équipe d'une boîte aux lettres normalisée.
• En cas d'absence temporaire, je fais garder l'intégrité de mon courrier par mon facteur ou je fais réexpédier mon courrier sur le lieu de mon séjour.

Je me renseigne auprès de mon bureau de poste, de mon centre courrier ou sur Internet : www.laposte.fr



→ Je n'hésite pas à investir dans un système de verrouillage performant.



→ Je ne laisse pas mes valeurs à portée de main et de vue (bijoux, espèces, clés de voiture, portables...).

Concernant la vigilance



→ J'entretiens de bonnes relations avec mon voisinage. Je communique avec mes voisins, je les informe de mes absences.



J'adopte une « vigilance citoyenne » :
→ J'informe immédiatement la gendarmerie de tout mouvement que je considère anormal dans mon quartier (en composant le 17).



→ Je pense à relever les immatriculations des véhicules qui me paraissent suspects.



GRUPE LA POSTE

Ce document est distribué par La Poste

URGENCE :

| | |
|----------------------------|----------------|
| Urgences médicales / SAMU | 15 |
| Gendarmerie | 17 |
| Pompiers | 18 |
| Gendarmerie de Coligny | 04 74 30 11 29 |
| Centre Anti Poison de Lyon | 04 78 54 14 14 |
| SAMU de Bourg en Bresse | 04 74 23 15 15 |

VILLEMOTIER

| | |
|-------------------------------|----------------|
| Mairie de Villemotier | 04 74 51 52 05 |
| Ecole Primaire de Villemotier | 04 74 51 52 64 |

SANTE

COLIGNY

| | |
|---------------------------|----------------|
| Cabinet Infirmiers | 04 74 30 17 10 |
| Cabinet Kinésithérapeutes | 04 74 30 16 76 |
| Docteur P. CATHERINE | 04 74 30 16 03 |
| Docteur J. LUCIANI | 04 74 30 12 46 |
| Pharmacie des Tilleuls | 04 74 30 11 54 |

ST ETIENNE DU BOIS

| | |
|---------------------------|----------------|
| Cabinet d'Infirmières | 04 74 30 50 12 |
| Cabinet Kinésithérapeutes | 06 08 28 15 47 |
| Docteur Denis Perron | 04 74 30 52 52 |
| Docteur Ch. Saint Cyr | 04 74 30 50 30 |
| Pharmacie Centrale | 04 74 30 51 67 |
| Masseur-Kiné Marc SERVIER | 04 74 30 55 74 |
| Ostéopathe Mathieu DERAÏN | 06 60 54 10 21 |

MARBOZ

| | |
|--------------------------------|----------------|
| Docteur ASTRUC | 04 74 51 02 09 |
| Docteur BUATIER | 04 74 51 02 09 |
| Docteur FOURRÉ | 04 74 51 02 09 |
| Docteur LEMAY | 04 74 51 02 09 |
| Pharmacie | 04 74 51 00 01 |
| Vétérinaires - Centrale canine | 04 74 51 00 79 |

AUTRES

SERVICES PUBLICS

Vos droits/démarches. www.service-public.fr

COLIGNY

| | |
|----------------------------|----------------|
| Collège Le Grand Cèdre | 04 74 47 33 80 |
| Communauté de Communes | 04 74 42 04 76 |
| Cure de l'Eglise St Martin | 04 74 30 10 88 |
| Maison de retraite | 04 74 30 10 56 |

ST ETIENNE DU BOIS

| | |
|-------|----------------|
| MARPA | 04 74 30 51 08 |
|-------|----------------|

BOURG-EN-BRESSE

| | |
|--|----------------|
| Direction Départementale de l'Équipement | 04 74 25 68 80 |
| EDF Sécurité Dépannage | 04 74 30 83 61 |
| GDF Sécurité/Dépannage | 0 810 433 001 |
| Préfecture de l'Ain | 04 74 32 30 30 |
| Service des Eaux SOGEDO | 03 84 48 83 37 |
| SNCF Horaires, billets, services | 36 35 |

PRESSE CORRESPONDANTS :

LE PROGRES :

Isabelle GAILLARD
06 08 47 50 35
isagaillard@wanadoo.fr

La VOIX DE L'AIN :

Bernadette LOMBARD
04 74 42 06 57 - 06 83 01 84 64
379, rte de Monfollet - 01270 VILLEMOTIER
alainbernad@orange.fr

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES :

<http://www.service-public.fr/formulaires/?xtor=SEC-759>



Peut-on faire cette démarche par internet ?
Est-il possible d'obtenir ce formulaire sans se déplacer et à n'importe quelle heure ?
Comment évaluer ses impôts, ses droits à la retraite, une pension alimentaire ?

Cette rubrique vous donne accès aux formulaires, services en ligne et modules de calcul proposés par les services publics pour faciliter vos démarches.

TRANSPORTS :

JURAGO - Ligne 901

Les horaires sont affichés sur tous les panneaux des points d'arrêt.

Site internet : jurago.fr



RENTRÉE DES CLASSES

MATERNELLE : PS / MS / GS

Dirigée par Blandine GIRARDET : lundi, mardi, mercredi et vendredi

Karine ANSBERQUE : jeudi

ATSEM : Valérie DONGUY, Sylvie SCHOEPFLIN et Alexandra MALLET

Effectif : 31 élèves (11 PS, 10 MS, 10 GS)

PRIMAIRE :

CP / CE1 / CE2 - Dirigée par Isabelle TEIL

Effectif : 24 élèves (3 CP, 10 CE1, 11 CE2)

CM1 / CM2 - Dirigée par Céline PROSPER (Directrice)

Effectif : 23 élèves (13 CM1, 10 CM2)

- L'école a obtenu un demi-poste, occupé par Nancy RENOUD, qui prend en charge les GS tous les matins en classe 4. L'école compte également :
- un emploi de vie scolaire (EVS)
- une assistante de vie scolaire (AVS) : Axelle THOMAS

JANVIER 2016

CHORALE : UN ENSEMBLE QUI SÉDUIT LES ÉLÈVES



Au cours de l'année scolaire, les élèves de l'école communale travaillent régulièrement autour d'un thème d'actualité : l'arbre. C'est donc tout naturellement que l'équipe enseignante a choisi ce même thème pour les activités culturelles enseignées à l'école, dont fait partie le chant. Depuis le début de l'année scolaire, les enfants travaillent, avec François Puthet, intervenant musique en milieu scolaire dans le canton de Coligny et leurs enseignantes, des chants

qui parlent des arbres et de la nature. Et ce mercredi, tous les élèves étaient à la salle de la bibliothèque pour une restitution du travail effectué par chaque groupe.

Du beau travail présenté avec beaucoup de cœur. Les plus timides étaient encouragés par l'unisson de la chorale, et les enfants étaient heureux et fiers de leur prestation devant les autres élèves. Les élèves

de maternelle ont interprété «Dans la forêt lointaine» et «Alouette». Les élèves de CP, CE1 et CE2, ont interprété «Les Arbres» et «Le Bois Fleuri», avec un exercice qui demande beaucoup de concentration et d'écoute, le chant canon. Quant aux CE2, CM1 et CM2, ils ont brillamment rendu hommage à notre environnement avec «L'Arbre est dans ses Feuilles» et «Le Cocotier Fou». Une matinée merveilleuse qui a été fort appréciée par les 76 élèves de l'école

communale. Les enfants ont aimé ce moment d'échange et de partage qui s'est prolongé au cours du repas de midi.

Quel ravissement d'entendre certains enfants pousser la chansonnette entre les plats !

20 rue des Poètes - 01340 MONTREVEL-EN-BRESSE



ACP

Maçonnerie générale
Aménagement extérieur

William-Steven NUGUET
845, route du Carouge
01270 VILLEMOTIER

Tél. 04 74 30 43 37
Mobile : 06 13 01 89 60
acp-maçonnerie@orange.fr

www.acp-maçonnerie.fr

Maçonnerie générale

- Gros œuvre - Neuf et rénovation
- Béton armé
- Taille de pierre
- Terrassement & VRD

Aménagement extérieur

- Dallage
- Pavage
- Enrochement
- Clôtures et fermetures
- Entretien des extérieurs



Crédit
ELIGIBLE
d'impôt.

MARS 2016 SORTIE THÉÂTRE «A LA PORTE» LES ENFANTS ONT ADORÉ !

Les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 sont allés à Hautecourt pour une sortie théâtre «A la porte», une pièce qui aborde différents thèmes de la vie, vus à travers les liens d'amitiés de deux petits garçons de 8 ans : Maurice et Boris.

A l'issue du spectacle, les enfants ont pu échanger avec les comédiens. Ils ont posé de nombreuses questions sur la mise en scène, les effets spéciaux de fumée ou encore les jeux de lumière.

Les billets d'entrée ont été financés par le sou des écoles et le bus par Cap3B (établissement public de coopération intercommunal chargé du développement du bassin de Bourg-en-Bresse).



JUIN 2016 LES ENFANTS ONT RENDEZ-VOUS AVEC L'HISTOIRE LOCALE

A l'initiative des maîtresses et avec l'appui de Pierre Guillet, maire, les élèves du 3ème cycle (CE1, CE2, CM1 et CM2) se sont rendus à la salle Garavand à Béný pour un rendez-vous avec une page de l'Histoire locale commune à Villemotier et à Béný.

72 ans après la bataille de Moulin-des-Ponts, les élèves ont été accueillis par Maurice Maréchal, adjoint au maire de Béný, et ont assisté à l'exposé présenté par Jean Guillermin, un maquisard bénéen, aujourd'hui âgé de 93 ans.

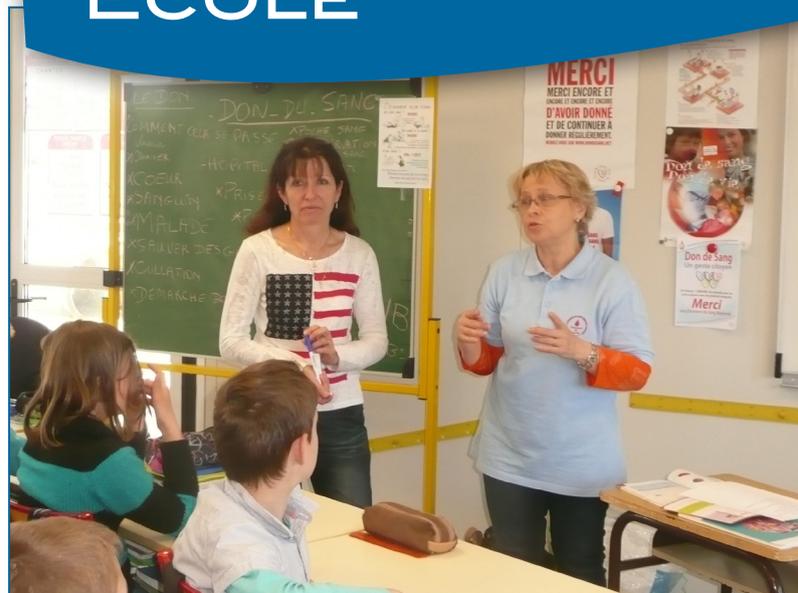


JUIN 2016 DONNEUR DE SANG

Vendredi après-midi, des donneurs de sang bénévoles de Coligny et de Saint-Etienne-du-Bois sont venus à la rencontre des élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école communale. Après avoir travaillé, en sciences, sur la circulation sanguine et la composition du sang, c'est tout naturellement que les enfants ont découvert ce qu'était le don du sang, et à quoi ce sang pouvait bien servir.

Le sujet a vivement intéressé les enfants qui ont posé de très nombreuses questions. En voici quelques exemples : Comment connaît-on le jour du don du sang ? Dans quelle position est-on pour donner son sang ? Pourquoi le don de plasma dure-t'il plus longtemps que le don du sang ordinaire ? Est-ce obligatoire de manger après un don du sang ? Est-ce qu'on nous endort ? Pourquoi les personnes âgées et les jeunes enfants ne peuvent-ils pas donner leur sang ? Qui a créé le don du sang ? Est-ce que ça fait mal ?

Les innombrables questions ont toutes obtenu une réponse, quelquefois à l'aide d'un support vidéo. Cette intervention a aussi permis de rappeler les différences entre une prise de sang destinée à une analyse médicale, un don du sang ou encore un



vaccin, des notions pas toujours très claires dans l'esprit des jeunes enfants de l'école primaire. Ils ont aussi compris l'intérêt de la franchise de leurs réponses au médecin qui va assurer l'entretien préalable au don, tout en se rappelant bien que le don du sang est anonyme et gratuit dans notre pays.

A travers cette intervention, les enfants auront pris conscience de l'importance du don du sang. Ils auront appris que donner son sang est un acte citoyen, que c'est un acte qui permet de sauver des vies, et surtout que chacun de nous peut à un moment ou à un autre de sa vie être concerné par un besoin de sang. Un sang qui peut nous sauver la vie.

DÉCEMBRE 2016 REMISE DE DICTIONNAIRES

La remise du dictionnaire français avant l'entrée en 6^e est toujours un moment fort.

Ils ont été distribués par Monsieur le Maire, Pierre GUILLET et par Madame Nancy DIDIER, sa 3^{ème} adjointe.



Art Beauté Coiffure



Le bourg
01270 VILLEMOTIER
☎ 04 74 23 93 69

Ouvert du lundi au samedi - Fermé le mercredi après-midi
Avec ou sans rendez-vous
Vous serez accueillis par Chantal (Brevet de Maîtrise)

Chantal
vous accueille dans son salon.

Cette année je vous propose le
«Gloss Color»

Il refait la fibre capillaire en refermant les écailles
du cheveu. C'est un soin personnalisé,
soin en profondeur, soin brillance.

Nous saurons vous conseiller dans vos envies
de changement, suivant votre style et type facial.

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

JANVIER 2016

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES CENTRE MERCREDI APRÈS MIDI : RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Avec l'aide d'Alexandra et Karine, les enfants ont fait des galettes des rois (la traditionnelle, avec de la frangipane, de la pâte feuilletée et deux fèves à l'intérieur) qu'ils ont partagé avec nos aînés.



Bois et Design



Sébastien Jacquier
En Miard 01270 VILLEMOTIER

Portable : 06 16 70 62 51
sebastienjacquier@yahoo.fr

Bois et Design



Sébastien Jacquier
En Miard
01270 VILLEMOTIER
Portable : 06 16 70 62 51

Terrasse bois
Agencement
Menuiseries
cuisines
créations sur mesure
Escaliers





MAI 2016

TAP VARIÉS POUR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE

La mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) a demandé quelques réunions et occasionné pas mal de soucis à l'équipe municipale. Aussi, une bonne coordination et un dialogue constructif entre les élus, les membres du corps enseignant et le personnel communal permettent de constater que le système mis en place fonctionne bien. Alexandra, la directrice, et Valérie gèrent cette nouvelle activité avec beaucoup de finesse et de tact. Patientes, leur savoir-faire est validé par tous les enfants. Peu de moyens, beaucoup d'imagination, un bon esprit d'équipe et une réelle volonté des élus municipaux permettent à tous les enfants de la commune de bénéficier de cette activité gratuitement.

L'année scolaire a été partagée en cinq périodes. Pour commencer, les enfants devaient se connaître, apprendre et respecter des règles de vie en société, quoi de mieux que des jeux collectifs pour tous. En seconde période, les petits du cycle 1 (classes de maternelles) ont fait des parcours de motricité avec du saut ou des exercices d'équilibre, et les autres (cycles 2 et 3) se sont lancés dans la cuisine avec différentes recettes de muffins. Et autour de Noël, c'était activité manuelle, avec, entre-autres, la confection de magnifiques étoiles avec découpages et pliages. Au

cours de la troisième période, les activités manuelles étaient collectives. Les enfants du cycle 1 ont réalisé un grand arbre en peinture et les élèves des cycles 2 et 3 ont créé une jungle. Le tout, installé dans le couloir de la cantine, donnait à cet espace un effet de calme et de sérénité fort agréable. La quatrième période était consacrée aux jeux d'adresse, jeux de lancer pour les petits et jeux de société pour les plus grands. Pour la dernière période, retour à la nature. Les classes de maternelles ont travaillé autour des fruits, avec des jeux de reconnaissance de ceux-ci, et la préparation de jus de fruits. Quant aux élèves des cycles 2 et 3, ils ont travaillé sur le bois, jeux sur les arbres, fabrication d'arbres en kapla (plaquette de bois) et découpe de la première lettre de leur prénom avec une scie électromagnétique pour les élèves de cycle 2, et fabrication d'un hôtel à insectes, jeux sur les arbres et mini-exposé sur les arbres en petits groupes pour les enfants de cycle 3. L'hôtel à insectes a été installé en face de l'école, en bout de l'espace rural de Saint Germain.

Pour contacter le centre de loisirs, s'adresser à la directrice Alexandra Mallet 09 67 39 52 64 ou garderie.villemotier@gmail.com ou prendre contact avec la mairie du village 04 74 51 52 05.



LISTE DES ASSOCIATIONS

| ASSOCIATIONS / COMITÉS | COORDONNÉES |
|---|--|
| Cantine Scolaire : Les p'tits villemontois | Jérôme GAVAND 604 chemin Vers le Bois, 01270 Villemotier 07 86 00 93 31 - jerome.gavand@gmail.com |
| Société Communale de Chasse | Pascal MAITREPIERRE 195 route de Strasbourg, 01270 Villemotier 04 74 51 57 13 - 06 68 64 86 92 maitrepierrep@bourgenbresse.fr |
| Farfouille Inter association | Mairie 112 Place de la Mairie, 01270 Villemotier 04 74 51 52 05 - villemotier@wanadoo.fr www.villemotier.fr |
| Comité de Fleurissement | Yvette GERMAN 115 route du Mont Myon, 01270 Villemotier 04 74 51 55 87 - fleurissementvillemotier@yahoo.fr |
| Gloires Napoléoniennes | Franck TESTART 10 allée des Côtes, 01000 St Denis les Bourg 04 74 32 68 87 - francktestart@aol.com |
| Gymnastique Volontaire | Janette CHAGNARD 34 route de Verjon, 01270 Salavre 04 74 30 10 59 |
| Rugby (Amis du) de Bény-Villemotier | Fabien MIRMAND (Président) 1600 route de Pirajoux, 01370 BENEY 06 75 38 71 99 - fabmirmand@gmail.com Guillaume RIBET - 06 01 45 30 07 |
| Sou des Ecoles : Les p'tits villemontois | François MARECHAL 171 route de Verjon, 01270 Villemotier 06 71 01 57 91 marechalfrancois01@orange.fr |
| Vill'Amitié | Louis BOUCHARD 1329 route de Strasbourg, 01270 Villemotier 04 74 51 52 53 - louis.bouchard@orange.fr |



LE MOULIN DU FAY

Bruno et Sophie BUIRON
Chambres d'hôtes - Table d'hôtes

1702 Route du Fay - 01270 VILLEMOTIER
Tél. 04 74 42 01 48 - 06 62 00 89 11
www.moulindufay.com



CONCOURS DE PÉTANQUE

Une ambiance de franche camaraderie régnait entre les joueurs de boules et les organisateurs.



CHASSE : DÉGUSTATION GROS GIBIER

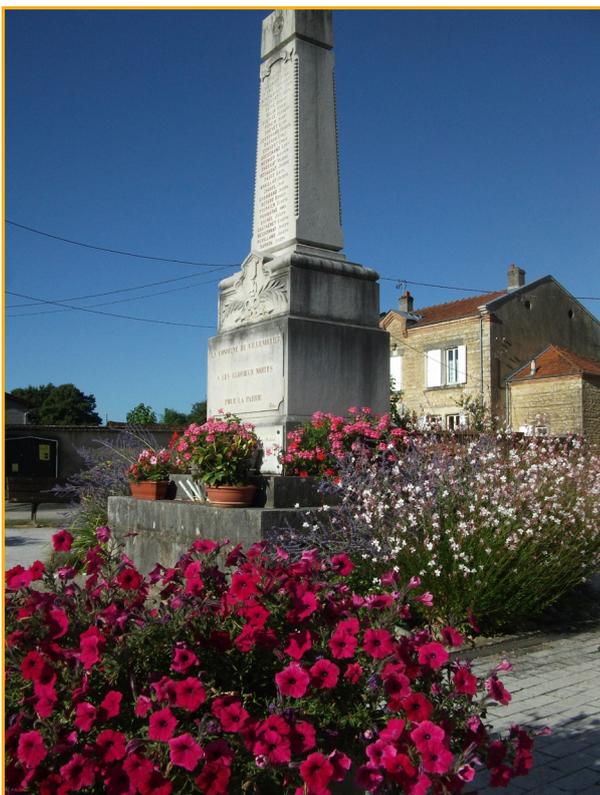


Comme chaque année, la société communale de chasse organise son repas «dégustation gros gibier». Nouveauté pour l'édition 2016, l'association a mis en place des repas complets à emporter.

La société communale de chasse est composée de onze chasseurs dont le plus jeune vient d'avoir vingt ans. Certes, l'association ne compte pas un grand nombre de membres, mais l'enthousiasme de toute l'équipe forme un formidable aimant qui attire un public considérable.

Le bureau est composé de : Pascal Maitrepierre, président ; Salvatore Apollo, vice-président et Martial Gavand, trésorier-secrétaire.

FLEURISSEMENT DE L'ÉTÉ



Du bonheur pour tous. : Chaque printemps, les bénévoles du fleurissement mettent en place les décors floraux qui vont orner le centre du village durant les mois d'été. Régulièrement, la dynamique équipe se retrouve pour entretenir les diverses vasques ou massifs, pour le bonheur de tous, habitants du village et gens de passage. N'est-il pas fort agréable d'admirer un massif aux couleurs vives agrémenté du bourdonnement bienveillant de quantité d'abeilles qui collectent le pollen avec une minutie extrême ?

Grâce au dévouement de quelques villemontois, des harmonies de couleurs ensoleillent l'espace public du village. Ces touches de couleurs contribuent au bien-être de chacun et embellissent sereinement ce village rural où il fait bon vivre.

21^E FARFOUILLE INTER-ASSOCIATIONS

Arrivés dès l'aube, les exposants ont rapidement rempli le parking devant la salle communale et le pré situé entre la route et le cimetière.

C'est souvent en famille que les vendeurs d'un jour sont venus proposer au chaland des objets ou des vêtements qui encombrant inutilement les placards ou les greniers.

Les plus heureux de la journée étaient sans doute les enfants qui, pour certains, ont pu gagner quelques euros en vendant des livres, des peluches ou des jouets devenus inutiles, et pour d'autres, dénicher la voiture, le bonhomme «playmobil» ou le lit de poupée qui faisait tant rêver. Cette manifestation, qui se voulait familiale dès sa première édition, a su garder cet esprit bon-enfant qui plaît toujours, que l'on soit exposant, visiteur et bien sûr organisateur. Prochain rendez-vous 3^{ème} dimanche d'août 2017.



SOU DES ÉCOLES CARNAVAL : DANSES (MARS 2016)

Les enfants des écoles se sont rassemblés sur le parking de la salle communale pour fêter la fin de l'hiver. Des déguisements à faire rêver toutes les princesses du monde et tous les héros de l'univers, de la musique de circonstance, des farandoles et des rondes improvisées, un bonhomme d'hiver, à l'allure

fière, qui attendait patiemment que les flammèches viennent le convaincre de laisser la place à une saison nouvelle ; tout y était pour que les jeunes villemontois passent une matinée merveilleuse qui laissera une multitude d'étoiles dans la mémoire de chacun.



FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Ce dimanche était placé sous le signe de la fête de la fin de l'année scolaire, avec l'école et le sou des écoles, l'un apportant une aide financière importante à l'autre.

La journée commence par **le spectacle préparé par les élèves avec les maîtresses et les intervenants musicaux**. Les enfants ont mis tout leur cœur dans l'interprétation de chants pas toujours faciles, accompagnés à la guitare ou à l'accordéon par François, l'intervenant musique du canton, et à la flûte par Aline, une élève de l'école communale. Et quelle surprise de voir les petits de la maternelle arriver en sabots pour revisiter et mimer une chansonnette chantée par des générations d'enfants : «Scions du bois» !

Rendez-vous ensuite pour le **repas bréchets préparé par la dynamique équipe du sou des écoles**. Plus de deux cents repas seront servis dans une ambiance fort conviviale.

Et Euro du foot oblige, celles et ceux qui le souhaitent ont pu ensuite regarder et soutenir l'équipe nationale qui a fait transpirer quelques supporters, mais chacun a trouvé de quoi se désaltérer pour fêter la victoire finale. Pendant ce temps, d'autres personnes ont pu s'amuser avec des jeux qui paraissent pourtant si simples. Qui a essayé de gonfler un ballon de baudruche, de l'enduire de mousse à raser, et d'enlever la mousse avec un rasoir sans éclater le ballon ? Résultat : Un ballon qui éclate, de la mousse à raser partout, surtout sur le visage et le tee-shirt de l'exécutant, et des éclats de rires à profusion !



Satisfaction du président Christophe Sangoi et de son équipe au sein de sou des écoles. Le beau temps et l'implication de nombreux parents a permis une totale réussite de cette manifestation.

ASSOCIATION

FABRICATION ET VENTE DES TARTES



VILL'AMITIÉ CHOUCROUTE

Le premier dimanche de février est réservé à l'organisation du repas choucroute. Les bénévoles de Vill'Amitié mettent les petits plats dans les grands pour accueillir chaleureusement les convives et leur servir un mets de saison : une choucroute richement garnie.

Satisfaction de tous les gourmets, Romain et Joël ont l'habitude, ils savent nous régaler. Blagues, chants, petites histoires, chacun a apporté sa bonne humeur pour ensoleiller le cœur de tous, et laisser un

souvenir fort agréable de cette journée placée sous le signe de l'amitié et de la convivialité.

A noter que la mise en place de parts à emporter a permis, cette année encore, aux personnes qui n'ont pas pu être présentes à la salle communale ce dimanche, de se régaler avec un plat qui a réchauffé un dimanche venteux et pluvieux.



REPAS DE LA FIN DE L'ANNÉE

Pour fêter la fin d'année, les aînés du village se retrouvent autour d'un bon repas, préparé et servi par la table «Marbozienne» à la salle communale.



METIER RECONVERSION RÉUSSIE SYLVAIN PATHOUX MARAÎCHER BIO

Vous êtes maraîcher Bio depuis peu d'années. Pourquoi avez-vous changé de métier ?

Après quelques années passées comme responsable dans un atelier agro-alimentaire, à mener une vie à cent à l'heure, j'ai eu de nombreux et gros problèmes de santé. Des mois de convalescence m'ont fait réfléchir. Je suis marié, j'ai deux enfants. Quand on est en bas du gouffre, il faut remonter, c'est loin d'être facile tous les jours. Après ma convalescence, j'étais tout seul à la maison. Etre souvent dehors, c'est drôlement bien ! Je ne connaissais que «4 murs, 6 h du matin, 9 h du soir». Je me suis rendu compte que la vie est précieuse. Etre proche des choses de la nature, manger sainement, m'ont aidé à remonter la pente. C'est donc tout naturellement que l'idée de faire du maraîchage bio a fait son chemin.

Pourquoi Bio ?

J'ai connu des personnes qui sont mortes au moment de la retraite à cause des produits phytosanitaires et autres utilisés en agriculture. Si ces saloperies peuvent tuer des gens, pas la peine de demander ce que ça peut faire si on en consomme tous les jours ! Je ne veux pas tuer ma famille à petit feu ! La santé est un bien tellement précieux ! Il faut absolument la protéger ! On constate que la couche de terre arable diminue, mais il faudrait peut-être se remettre à écouter la terre et la nature ! L'époque de la production à tous prix d'après-guerre est dépassée. On a tout ce qu'il faut pour protéger nos cultures et produire normalement sans avoir recours à la chimie industrielle. Il me fallait aussi trouver une alternative sur des circuits courts car je voulais un travail à taille humaine. Et quand on se lance, il vaut mieux y aller tout seul !

Quelle a été votre démarche d'installation ?

Suite à une visite de ferme en production biologique, j'ai rencontré un pionnier en la matière, Michel Favrot de Jassans-Riottier. J'ai ensuite effectué une formation au CFPPA de Montmorot. Après divers stages, je me suis installé sur une surface de 2 hectares. Les débuts ont été très difficiles car j'ai eu une absence totale de soutien surtout administratif et bancaire. Heureusement, j'ai toujours eu le soutien sans faille de ma femme et de ma famille. Pour m'aider à la comptabilité et à la gestion, j'ai découvert une association d'agriculteurs qui est l'Afocg de l'Ain, où l'on nous aide et nous encourage et surtout où l'on ne nous regarde pas avec un sourire narquois ou carrément de travers quand on parle de petite structure.

Comment avez-vous franchi les premières étapes de votre vie de maraîcher ?

Je voulais maîtriser mon activité de la production jusqu'à la vente. J'ai commencé avec l'AMAP du Carouge et la vente de paniers de légumes. J'arrive rapidement à 45 paniers de légumes vendus par semaine. Petit à petit, je me suis fait une clientèle qui m'est toujours fidèle, tant avec les paniers qu'avec la vente à la ferme. En 2013, j'ai installé mes premiers tunnels, uniquement avec des fonds propres. Je peux ainsi avoir des légumes plus tôt au printemps et plus tard en fin d'année, ça complète ma production en plein champ. Au fur et à mesure que l'argent arrive, je m'équipe en matériel, je construis un hangar et une chambre froide. En 2014, j'obtiens mon label Bio, au bout des deux années légales de conversion.

Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Aujourd'hui, je vends 85 paniers par semaine sur deux AMAP, celle du Carouge et celle



de l'Hirondelle de Rivage à Bohas. Je fais un marché le dimanche matin à Saint-Etienne-du-Bois, c'est un marché qui monte en puissance de vente. Suite à une demande de la Com-Com du canton de Coligny, depuis le début du mois, je fournis la crèche de Bény. J'ai aussi eu des demandes pour fournir des magasins de producteurs, existants et en projets, bien avancés pour certains. Je fournis aussi le restaurant «Le Voyage des Sens» à Cuisiat. Le chef, Nicolas Morelle, cherchait un vrai maraîcher avec des produits bio, frais et locaux. Mes produits correspondaient à son attente car il voulait mettre en avant l'authenticité du terroir qui donne un goût particulier et spécifique à chaque légume. Et cerise sur le gâteau, grâce à Didier Goiffon, de la Marelle à Péronnas, ce restaurant a été repéré par le club des cuisiniers de l'Ain, avec, comme conséquence, la participation à une émission culinaire pour la télévision. Nicolas Morelle va cuisiner un plat pour l'émission «Goûtez-voir» animée par Odile Mattéi, émission retransmise le samedi 19 novembre à 11 h 30 sur FR3 Rhône-Alpes, avec la présentation des producteurs chez qui le cuisinier se fournit.

Que vous a apporté votre nouveau métier et en vivez-vous ?

J'apprends tout le temps, j'apprends à connaître ma terre. Ici, la terre est un peu plus lourde qu'en zone traditionnelle de production maraîchère. Les techniques de travail sont un peu différentes aussi. Tout le monde me disait que je ne tiendrai jamais à cause de mes antécédents médicaux, mais je me suis rapproché de la nature ! Physiquement, je me suis endurci, je suis beaucoup plus résistant car je vis avec les saisons. J'apprends tous les jours, sans vraiment le chercher, que l'agriculture conventionnelle a beaucoup de choses à revoir. Je ne suis pas riche au sens financier car je réinvestis une bonne partie de l'argent gagné pour mieux m'équiper, mais je suis riche de santé, d'un cadre de vie et d'un bien-être inégalable. J'ai le bonheur de voir grandir mes enfants !

Quels sont vos projets ?

Je souhaite monter quatre serres supplémentaires pour avoir assez des légumes en hiver et en intersaison. J'ai en prévision d'agrandir avec deux ou trois hectares supplémentaires afin de faire des rotations plus longues pour les cultures et fournir, entre-autres, les demandes de paniers qui sont sur la longue liste d'attente. Je suis aussi conscient que je serai limité en temps de main d'œuvre. Je réfléchis pour trouver la solution qui me conviendra le mieux.

Que diriez-vous pour conclure ?

Etre dehors, sentir le froid, le chaud, plus de stress ! Je redécouvre la vie ! Je dors la nuit sans avoir à préparer le programme chargé du lendemain quand j'étais en entreprise. Je redécouvre les saisons, les jours, les nuits, le plus naturellement du monde. En somme, je revis ! Je fais ce que j'aime et je le fais comme je l'entends. Je suis bien tout seul, je décide seul. Si ça ne va pas, c'est à moi seul de régler le problème. Je sens que la tendance à manger Bio et de meilleure qualité fait son chemin, et ça, ça me donne encore plus de force pour continuer !



COMMERCES

| QUOI ? | COORDONNÉES |
|---|---|
| APICULTEUR | Yves MARQUIS 521 Route de Montfollet - F-01270 Villemotier Tél. : 04 74 51 08 25 - Mobile : 06 87 10 09 59 Email : marquisyves2@orange.fr |
| BIO MARAICHER | Jardin de Villemotier - Sylvain PATHOUX 148 Impasse du Carouge - F-01270 Villemotier Tél. : 04 74 51 58 26 - sylvain.pathoux@orange.fr |
| BOULANGERIE - RESTAURANT | Établissements BOLMIN - Chez Bol Route de Strasbourg - F-01270 Villemotier - Tél. : 04 74 51 51 83 |
| CHAMBRES D'HÔTES TABLE D'HÔTES | Bruno BUIRON 1702 Route du Fay - F-01270 Villemotier Tél. : 04 74 42 01 48 - 06 62 00 89 11 contact@mouлиндufay.com - www.mouлиндufay.com |
| COIFFURE | ART BEAUTÉ COIFFURE - Chantal TESTON 1591 Route de Strasbourg - F-01270 Villemotier - Tél. : 04 74 23 93 69 |
| ELEVAGE CHAROLAIS EN AGRICULTURE BIO | Franck VINCENT 1618 Route de Saint Germain - F-01270 Villemotier Tél. : 04 74 51 54 12 - Mobile : 06 73 91 19 88 Email : franckv@wanadoo.fr |
| HOTEL, RESTAURANTS LE CHAUDRON | Le CHAUDRON Yvan et Nadège MICHEL 1782 Route de Strasbourg - F-01270 Villemotier - Tél. : 04 74 51 51 98 |
| INFORMATIQUE | Michel MAISONNEUVE 481 Chemin du Bois Rodet - F-01270 Villemotier - Mobile : 06 07 81 98 93 Email : contact@maisonneuve-info.fr |
| MAÇONNERIE - TERRASSEMENT CARRELAGE | Marc AMOURA 46 Impasse des Leschères - F-01270 Villemotier Tél. : 04 74 51 33 79 - Mobile : 06 76 94 85 42 Email : marc.amoura@orange.fr - www.mc-artisanat.fr |
| MAÇONNERIE GÉNÉRALE ET GROS OEUVRE DE BÂTIMENT | ACP - William-Steven NUGUET 845 Route du Carouge - F-01270 Villemotier Tél. : 04 74 30 43 37 - Mobile : 06 13 01 89 60 Email : acp-maconnerie@orange.fr - www.acp-maconnerie.fr |
| MENUISERIE, ESCALIER, ETC. | BOIS DESIGN - Sébastien JACQUIER 77 Impasse en Miard - F-01270 Villemotier Mobile : 06 16 70 62 51 Email : sebastienjacquier@yahoo.fr |
| PAYSAGISTES | Ain Paysages et Jardins Services - Dominique MICHON 162 Route de Strasbourg - F-01270 Villemotier - Tél. : 04 74 51 56 52 |
| PLOMBERIE, SANITAIRE, CHAUFFAGE | Régis NEVORET Sarl 132 rue des Fleurs - F-01851 Marboz Tél. : 04 74 42 02 33 - www.nevoret.fr |

ET IL Y A 100 ANS, EN 1916.

... ILS SONT NÉS

| | |
|-------------------------------|--------------|
| CHANEL Jeanne Suzanne Marie | 19 mai 1916 |
| JACOTIN Clovis Honoré | 9 juin 1916 |
| LACHARD Georges Eugène Louis | 11 août 1916 |
| SUBTIL Stéphane Camille Marie | 11 nov. 1916 |
| FÈVRE Marie Fernande | 9 déc. 1916 |
| PARICARD Marie Mathilde E. | 27 déc. 1916 |

ET... ILS SE SONT MARIÉS

Pas de mariage

ET... ILS NOUS ONT QUITTÉS

| | |
|------------------------|-------------------|
| JANTON Claude Joseph | 27 mars 1916 |
| DIDON Marie Joseph | 30 avril 1916 |
| TEPPE (mort né) | 10 juin 1916 |
| RÉMARD Félicité | 25 juin 1916 |
| CHAMBARD Jean-Marie | 22 juillet 1916 |
| CONVERT François Émile | 22 septembre 1916 |
| MILLET Marie Rosalie | 23 décembre 1916 |

EN L'AN 2016...

... ILS SONT NÉS

| | |
|-----------------------------|-----------------|
| AGASSE Manon Céline | 4 mars 2016 |
| AGASSE Adrien, Patrick | 4 mars 2016 |
| BERTIN Gabriel | 21 avril 2016 |
| VUILLOD Margaux | 17 mai 2016 |
| BRAZIER Enzo | 12 juin 2016 |
| ZORKO Charlie Pierre Joseph | 20 juin 2016 |
| BROT POYET Eden | 29 juin 2016 |
| POUPON Line | 25 octobre 2016 |

... ILS SE SONT MARIÉS

| | |
|---|----------------|
| Laurie Sophie Annie LEGROUX et Thibaut Nicolas DENIS-LAROQUE | 2 juillet 2016 |
|---|----------------|

... ILS NOUS ONT QUITTÉS

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| BÉRODIER Marcelle | 21 février 2016 |
| GAVAND Georges Albert | 5 mars 2016 |
| MONIER Maurice Emile Edouard | 5 mai 2016 |
| MARÉCHAL René André | 10 juin 2016 |
| GUILLERMIN Claudette Rosalie H. | 20 nov. 2016 |
| JACQUET Julien Marius | 16 déc. 2016 |

Chez Bol
BOULANGERIE

BAR HOTEL RESTAURANT



Au Bourg • 01270 VILLEMOTIER - Tél. 04 74 51 51 83
chezbol@orange.fr

- Pâtisserie fine
- Viennoiserie
- Pièces montées
- Pain travaillé à l'ancienne,
cuit au four chauffé au bois
- Spécialités bressanes
- Plat du jour
- Carte
- Dessert maison
- 7/7 Midi et soir

CALENDRIER DES FÊTES

JANVIER

Dimanche 15

Repas de la SOCIETE de CHASSE

FEVRIER

Dimanche 5

Repas chouchoute du Club VILL'AMITIE

MARS

Samedi 11

Carnaval organisé par le SOU des ECOLES

Samedi 18

BANQUET des CLASSES en 2 et 7

AVRIL

Lundi 17

CHASSE A L'ŒUF (Sou des Ecoles)

MAI

Lundi 8

MARCHE du Conseil Municipal

Samedi 13

COURSE PEDESTRE du SOU des ECOLES

JUIN

Dimanche 25

KERMESSE du SOU des ECOLES (bréchets de poulets)

JUILLET

Samedi 8

JAMBON A LA BROCHE de la SOCIETE DE CHASSE

AOÛT

Dimanche 20

FARFOUILLE INTER-ASSOCIATIONS

Samedi 26

COUCOURS de PETANQUE des « Amis du Rugby »

SEPTEMBRE

Dimanche 4

Festival de GROBOZ

Samedi 10

Journée détente des « Amis du Rugby »

NOVEMBRE

Samedi 18

VENTE de TARTES du SOU des ECOLES

DECEMBRE

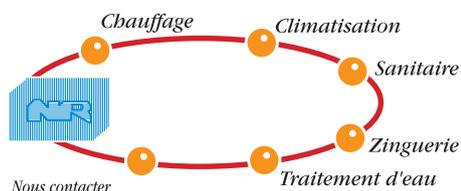
Samedi 2

TELETHON

Dimanche 3

Repas POULE au RIZ de la GYMNASIQUE VOLONTAIRE

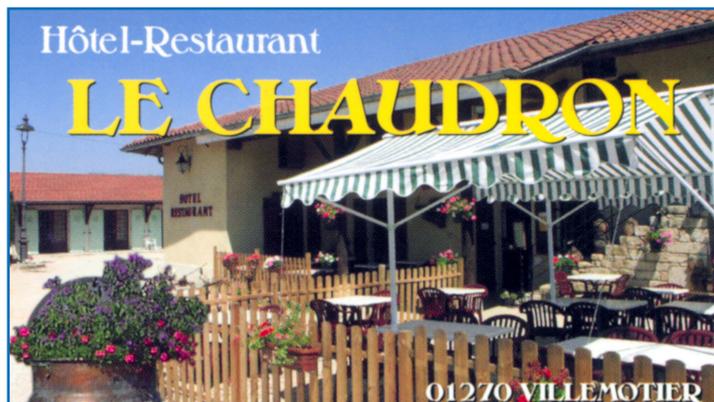
SARL **NEVORET REGIS**



01851 MARBOZ
01270 VILLEMOTIER
01310 CONFRANÇON

Fax 04 74 42 05 28
Salle de Bains et Cuisine Clés en main

Tél. 04 74 42 02 33
Tél. 04 74 30 15 49
Tél. 04 74 30 43 86



Nadège et Yvan MICHEL
vous proposent
leurs Spécialités et Suggestions

Tél. 04 74 51 51 98
www.le-chaudron-01.com

Hôtel avec piscine
Ouvert tous les jours
Sauf en hiver :
fermé mercredi soir et samedi midi

Rucher de la Route Fleurie

Mr MARQUIS Yves
Apiculteur

Montfollet
01270 Villemotier
04 74 51 08 25
06 87 10 09 59
marquisyves2@orange.fr



Produits :

- Miels (Montagne, Fleurs, Chataignier, Acacia, Printemps, Sapin...)
- Pollen
- Gelée royale française
- Cire d'abeille et dérivés (bougies)
- Essaims et Ruches

